

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS108

présenté par

M. Colombani, M. Panifous et M. Viry

ARTICLE 19

Substituer aux alinéas 2 à 6 les trois alinéas suivants :

« 1° A Le deuxième alinéa du I de l'article L. 5121-29 est ainsi modifié :

« a) À la première phrase, les mots : « excéder quatre » sont remplacés par les mots : « être inférieure à deux mois, ni excéder six » ;

« b) Est ajoutée une phrase ainsi rédigée : « Pour les médicaments mentionnés à l'article L. 5111-4, cette limite ne peut être inférieure à quatre mois, ni excéder huit mois de couverture des besoins. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, il est proposé de reprendre une des mesures de la proposition de loi initiale de la députée Valérie Rabault, adoptée à l'Assemblée nationale début 2024, afin de lutter contre les pénuries de médicaments, afin d'aller plus loin que les mesures adoptées au Sénat.

Il est proposé de renforcer les obligations de Constitution de stock de sécurité applicables aux industriels.

Cet amendement consacre ainsi un niveau plancher de stock de médicaments compris entre deux et six mois. Le plancher est rehaussé à quatre mois au moins pour les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur. Cela correspond à un doublement des obligations actuelles.

Il propose également de relever le stock de sécurité « plafond » qui peut être demandé aux industriels, afin de mieux prévenir toute pénurie pour les médicaments. Ce stock de sécurité « plafond » serait de huit mois pour les MITM, et de six mois pour les autres médicaments, contre quatre mois maximum aujourd'hui quelque soit le médicament.

Cette mesure est essentielle pour apporter une réponse rapide aux patients qui peinent à obtenir leurs traitements, ainsi qu'aux pharmaciens et aux médecins qui se voient contraints de chercher des solutions alternatives.

En 2023, l'Agence nationale de Sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a enregistré une augmentation de 30 % des signalements de ruptures de stock et de risque de ruptures de stock avec 4 925 déclarations.